

Département de Saône-et-Loire  
Commune de LA ROCHE VINEUSE

-0-

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

**SEANCE DU LUNDI 18 MAI 2026**

Nombre de membres :

- au Conseil municipal : 12
- en exercice : 19
- qui ont pris part à la délibération : 13

Date de convocation : 12 mai 2026.

Date de publication : 22 mai 2026.

L'an deux mil vingt-six, le dix-huit mai à dix-neuf heures, Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean André GUILLERMIN, Maire.

**Présents** : MM. Jean-André GUILLERMIN, Bernard COTTIN, Xavier GREUZARD, Loïc COLTEL, Jérémy DE BRITO Sébastien LACHARME, et Mmes Françoise MATHIEU-HUMBERT, Sophie DUMONTEL, Marie-France AULAS, Céline BIDAUT, Sonia BLONDEAU, Sandrine LATUILIERE.

**Excusé(es)** : Mme Annabelle CHANUT, Mme Sandrine BERTRAND a donné procuration à M. Sébastien LACHARME, M. Olivier DI LORENZO, M. Benoît MEILHAC, M. Fabrice THERVILLE.

**Absent(s)** : M. Willy BONFY, Mme Christèle BOTTI-GUYON.

**Secrétaire de séance** : Mme Sophie DUMONTEL.

**Objet** : 2026/1805/047 – *Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 24 avril 2026.*

Le Maire demande à l'ensemble des membres du Conseil municipal s'ils ont pris connaissance du procès-verbal de la séance du 24 avril 2026.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 24 avril 2026.

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme

Le 18 mai 2026,

Le Maire, Jean André GUILLERMIN

